



Compte- Rendu

Conseil
d'orientation



Nice, mardi 22 mai 2018

15h00 - 17h00



COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ORIENTATION DU 22 MAI 2018

En ouverture de séance, **Michel DELEBARRE**, Président de la MOT, souhaite la bienvenue à tous les participants. **Laurence NAVALESI**, Conseillère métropolitaine de la Métropole Nice Côte d'Azur, est très heureuse d'accueillir l'Assemblée générale de la MOT et témoigne de son intention de tirer parti de ces deux jours pour stimuler la coopération transfrontalière des territoires franco-italo-monégasque, qui est en plein développement.

Michel DELEBARRE remercie Laurence NAVALESI et la Métropole Nice Côte d'Azur pour leur accueil et salue les membres et élus présents.

VALIDATION DU COMPTE-RENDU 26 SEPTEMBRE 2017

Le président **Michel DELEBARRE** présente le compte-rendu du Conseil d'orientation du 26 septembre 2017, adopté à l'unanimité.

INFORMATION SUR LA VIE DE L'ASSOCIATION

Silvia GOBERT-KECKEIS, Responsable de la vie du réseau et des politiques européennes à la MOT, présente les nouveaux membres ayant rejoint le réseau depuis la dernière Assemblée générale ainsi que la carte actualisée du réseau, précisant qu'il y a eu une grande augmentation du nombre d'adhérents. La MOT compte ainsi à ce jour 72 adhérents « personnes morales » et 5 adhérents « personnes physiques ».

Concernant la Conférence des 20 ans de la MOT ayant eu lieu à Bruxelles les 30 novembre et 1^{er} décembre, **Silvia GOBERT-KECKEIS** remercie à nouveau les adhérents et partenaires venus à Bruxelles. Elle présente la carte des événements qui ont été labellisés « 20 ans de la MOT » tout au long de l'année.

PARTENARIAT AVEC LES MINISTERES ET MEMBRES FONDATEURS

Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET)

Christina BEZES-FELDMEYER, Chargée de mission CTE, rappelle la coopération intense depuis de nombreuses années entre la MOT et le CGET sur des sujets importants comme l'observation transfrontalière. L'un des objectifs du travail commun est de mieux coordonner les questions transfrontalières entre les différents ministères français, et de faire émerger un dispositif de coordination interministérielle. La MOT apporte également son appui concernant la politique de cohésion post-2020.

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Jacques CHAMPAGNE DE LABRIOLLE, Ambassadeur pour les commissions intergouvernementales, la coopération et les questions frontalières, indique que le Ministère qu'il représente travaille en continu avec la MOT. Il souligne l'importance d'élaborer une stratégie frontalière pour la France, et plus spécifiquement sur chaque frontière. Ce travail a démarré sur la frontière franco-allemande, avec la publication du Rapport du député Waserman, remis au Premier Ministre le 18 mai dernier, sur le développement du transfrontalier à la frontière franco-allemande. Ce rapport, élaboré avec l'appui de la MOT, expose des recommandations concrètes devant servir à la rédaction d'un nouveau Traité de l'Élysée annoncé par les deux États.

Edith HAZIC, sous-préfète, chargée de mission auprès de la Déléguée pour l'action extérieure des collectivités territoriales, donne des précisions concernant la mise en place d'une stratégie au niveau national. Suite au Livre Blanc « Diplomatie et Territoires », le MEAE a mis en place un groupe de réflexion transformé en groupe de préfiguration co-animé avec le CGET. En s'appuyant sur des feuilles de route par frontière, l'objectif est de bâtir une instance qui aurait pour rôle d'identifier les obstacles, d'essayer de les régler au niveau local puis pour ceux qui résistent, de faire remonter les problèmes soit au niveau du ministère concerné, soit en interministériel pour un arbitrage par le Premier ministre. D'autre part, une démarche d'expérimentation est devenue possible grâce à un décret publié par le Ministère de l'Intérieur en septembre 2017, qui a donné à certains préfets la possibilité de déroger à des textes, permettant ainsi la déconcentration de la décision. Le décret et les accords sont là, et il faut désormais conduire une mission pour définir de quelle façon l'expérimentation va prendre place. Une réunion à ce sujet est en préparation.

Ministère de l'Intérieur

Aurélie LORANS, Adjointe au Chef du Bureau des structures territoriales, rappelle que la Direction Générale des Collectivités Locales au sein du Ministère de l'Intérieur est en charge de la coopération transfrontalière et territoriale, et plus largement des sujets de coopération décentralisés. La DGCL donne son appui aux préfetures quand elles sont confrontées à ces thématiques, en lien avec les collectivités, par exemple lors de la mise en place de structures transfrontalières. Elle insiste sur le rôle très important de la MOT pour la coopération transfrontalière et précise que des contacts réguliers ont lieu avec la MOT.

Caisse des Dépôts

Arnaud DAUDAL, Responsable Partenariats, explique que la Caisse des Dépôts a réitéré son partenariat avec la MOT, avec une convention pluriannuelle renouvelée pour la période 2018-2020. Le travail est mené avec les directions régionales du groupe afin de faire émerger des projets d'aménagement transfrontaliers structurants pour les territoires.

George FAIVRE, Directeur de la direction régionale PACA, ajoute que le réseau des directions régionales de la Caisse des Dépôts est très proche des territoires, et que c'est à cet égard qu'ils ont établi une convention avec la Métropole Nice Côte d'Azur. Cela permettra d'élaborer un diagnostic ainsi qu'un plan d'action pour mettre en application les orientations décidées, avec un calendrier amenant à des conclusions pour septembre-octobre 2018.

COMMUNICATION ET ANIMATION DU RESEAU

Communication et outils d'information

Domitille AYRAL, Responsable de la communication et de la documentation à la MOT, présente la newsletter de la MOT. Elle précise qu'à l'occasion de l'Assemblée générale, la MOT a sorti un numéro spécial comprenant un éditorial de Christian ESTROSI, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur. La newsletter est un outil de mise en réseau des projets des adhérents et des territoires : il laisse une place importante aux projets nouveaux et permet de communiquer sur la MOT, ses activités ou encore les grandes actualités européennes sur le sujet.

Jean PEYRONY, Directeur général de la MOT, commente la brochure qui a été publiée à l'occasion des 20 ans de la MOT. Le document est une rétrospective des 20 ans d'existence de l'association, de ses réalisations et actions de son réseau, et une mise en perspective des enjeux à venir.

Concernant le rapport d'activité de la MOT, **Domitille AYRAL** explique que son format a été totalement refondé et modernisé afin de mieux mettre en avant les activités de la MOT, pour en faire un véritable outil de communication. La MOT a également publié un poster, diffusé dans les dossiers des participants, des territoires transfrontaliers aux frontières françaises. Concernant le portail documentaire, il comprend aujourd'hui 4168 documents, dont 1873 documents téléchargeables en ligne, représentant une importante ressource sur la coopération transfrontalière. Enfin, la revue de presse, autre outil d'information disponible pour le réseau, est diffusée deux fois par mois ; elle permet une vue d'ensemble de l'actualité transfrontalière sur chaque frontière. Environ 11200 articles sont archivés sur le site de la MOT.

Animation du réseau

Alexandra LAFONT, Chargée de mission Etudes transfrontalières et projets européens à la MOT, poursuit en présentant le forum de la MOT, un nouvel outil mis en place en novembre 2017 pour mettre en réseau et permettre des échanges directs entre les adhérents et les partenaires de la MOT. Ce forum est également construit pour rechercher des solutions aux obstacles transfrontaliers de manière collective. Il présente une interface simple, mise en place en fonction des besoins des membres du réseau. À ce jour, sept sujets ont été créés.

Services aux membres du réseau – les « bons-à-tirer » (BAT)

Silvia GOBERT-KECKEIS rappelle le principe des « bons-à-tirer » qui permettent aux adhérents de bénéficier d'une journée de travail annuelle de la part de l'équipe de la MOT. Une carte est présentée pour visualiser les réalisations des BAT en 2017 : 19 BAT ont été réalisés sur l'ensemble des frontières françaises. Deux grands types d'intervention sont généralement réalisés : la rédaction de notes sur un sujet précis (note ensuite mise à disposition de tous les adhérents sur l'Espace membres) ou l'intervention lors d'un événement.

ASSISTANCE ET ETUDES

Olivier DENERT, Secrétaire général de la MOT, mentionne que la MOT consacre une partie de son temps à réaliser des études et expertises sur l'ensemble des frontières, permettant de répondre à des besoins opérationnels tout en renouvelant son ingénierie technique. Depuis 20 ans, une centaine d'études a pu être réalisée.

Étude 1: Enjeux transfrontaliers des métropoles frontalières (Lille, Strasbourg et Nice)

Olivier DENERT présente cette étude commandée par le CGET, visant à comparer les trois métropoles de Lille, de Strasbourg et de Nice, toutes trois concernées par l'élaboration d'un schéma de coopération transfrontalière. Le travail a produit des éléments chiffrés pertinents pour analyser les moyens dédiés à la coopération transfrontalière dans les métropoles. Une publication synthétique en partenariat avec le CGET sera effectuée durant l'année 2018.

Étude 2: Schéma de coopération transfrontalière de la Métropole européenne de Lille

L'étude a consisté en un appui juridique et technique de la métropole européenne de Lille (MEL) dans sa démarche de définition du Schéma de coopération transfrontalière (SCT) pour son territoire, prévu par la loi MAPTAM. Il s'agissait de l'accompagner dans le processus aboutissant à la rédaction d'une délibération du Conseil métropolitain, qui définit les modalités d'élaboration de ce schéma et les grandes lignes de son contenu.

Étude 3: Assistance à maîtrise d'œuvre à l'ADULM pour l'élaboration du Schéma de coopération transfrontalière de la Métropole européenne de Lille

Cette étude se compose de deux parties : une phase de préfiguration, et une phase de réalisation du schéma – seconde phase conduite en coordination avec l'Agence d'urbanisme de Lille. Le travail est mené à quatre échelles différentes : une échelle strictement locale de contiguïté avec la frontière, l'échelle de l'agglomération, l'échelle inter-métropolitaine, et une échelle de rayonnement européen. La livraison du schéma est prévue pour la fin de l'année 2018. Cette étude permettra de valoriser les acteurs déjà en place, tout en insistant sur le besoin de coordination de l'ensemble des acteurs (la Métropole européenne de Lille, le Département du Nord, la Région Hauts-de-France, etc.).

Étude 4 : Etude sur l'emploi en Flandres occidentales dans une Métropole transfrontalière

Par cette étude, la Métropole européenne de Lille souhaite connaître les performances économiques, en matière d'emploi, de la région Flamande voisine, et cherche ainsi à observer les mécanismes économiques ainsi que les liens entre les entreprises et les services de l'emploi de la région. L'objectif est d'étudier l'articulation des politiques d'emplois transfrontaliers de part et d'autre de la frontière.

Étude 5 : Emploi transfrontalier au sein de l'Eurorégion Nouvelle Aquitaine-Euskadi-Navarre

Cette étude menée sur le territoire de l'Eurorégion Nouvelle Aquitaine-Euskadi-Navarre analyse les flux d'emploi transfrontalier, qui, contrairement au territoire franco-belge autour de Lille, sont très peu nombreux, avec une tendance à stagner. De plus, ces flux sont plus intenses dans le sens France vers Espagne. Une observation de la nature de ces flux a ainsi été effectuée, afin d'analyser dans quelle mesure ils peuvent contribuer à un renforcement de l'intégration économique.

Étude 6 : Assistance technique pour l'élaboration du Schéma de Coopération Transfrontalière de la Métropole Nice Côte d'Azur

Concernant cette étude dont l'enjeu est de doter Nice d'une stratégie transfrontalière comportant des projets concrets d'ici les 12 mois à venir, **Olivier DENERT** signale que la Métropole est encore au tout début de la démarche.

Étude 7 : Travail de bibliographie sur la coopération transfrontalière

Jean PEYRONY explique que ce travail bibliographique sur le thème de la coopération transfrontalière a été commandé par le DG REGIO afin de les aider à alimenter le nouveau portail interactif de la Commission européenne intitulé "Futurium – Boosting EU border regions", mis en ligne en janvier 2018.

Étude 8 : Élaboration d'outils pour la mise en œuvre du Programme régional d'appui à la coopération transfrontalière de la CEDEAO

Pour cette étude, **Alexandra LAFONT** précise que la MOT travaille pour la GIZ (coopération allemande) et la communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Cela va permettre l'élaboration d'outils opérationnels sur la communication, le suivi des projets, la capitalisation du programme d'appui à la coopération transfrontalière, avec des recommandations stratégiques de la part de la MOT.

Étude 9 : Étude sur les agglomérations transfrontalières face au changement climatique en Afrique de l'Ouest

Alexandra LAFONT indique que la MOT travaille en coopération depuis 2017 avec l'OCDE sur la cartographie des agglomérations transfrontalières en Afrique de l'Ouest ainsi que le diagnostic de l'état de la coopération sur ces agglomérations. La MOT participe à l'élaboration d'un guide sur les financements et les leviers juridiques des projets transfrontaliers sur le thème de l'adaptation au changement climatique.

Jean PEYRONY rappelle que cette séquence de présentations des études vise à montrer l'étendue des compétences de la MOT. C'est cette expertise, acquise depuis 20 ans de réalisation d'études sur de nombreux territoires et thématiques, qui lui permet aujourd'hui d'étendre son activité sur d'autres frontières dans le monde.

ACTIVITES EUROPEENNES

Partenariat avec les institutions européennes

Commission européenne

Ana-Paula LAISSY, Cheffe d'unité à la Commission européenne, remercie la MOT pour son invitation à Nice ainsi que pour l'organisation de la Conférence de ses 20 ans, les 30 novembre et 1^{er} décembre derniers à Bruxelles, puis présente l'actualité à la Commission européenne, suite à la Communication adoptée en septembre 2017 qui comprend différentes propositions destinées à régler les obstacles à la coopération transfrontalière, avec un plan d'action en 10 points. Des résultats concrets en ressortent déjà, avec trois grandes avancées pour les années à venir concernant le transfrontalier : la création d'un point focal transfrontalier (« border focal point »), la création de la plateforme FUTURIUM, et l'appel à projets pilotes "b-solutions" (avec 36 candidatures reçues, en cours d'analyse).

Le 2 mai 2018, la Commission européenne a adopté sa proposition de cadre financier pluriannuel, pour la politique de cohésion : 9.5 milliards d'euros sont proposés pour la programmation 2021-2027 d'Interreg. Elle espère que les projets de règlements communautaires ayant trait à la politique de cohésion seront publiés le 29 mai. Un nouvel outil juridique sera proposé, l'outil "ECBC", suite aux travaux du Groupe sur les solutions innovantes aux obstacles transfrontaliers mis en place en 2015 par le Luxembourg et la France. Elle espère que les règlements seront adoptés par le Conseil et le Parlement en 2019, afin de bénéficier d'un timing optimal pour éviter les retards de la programmation actuelle.

Elle explique que la Commission européenne est également en train d'organiser un « Tour des capitales », qui servira à parler aux autorités nationales du cadre financier mais aussi de la politique de cohésion. A Paris, cette réunion est prévue en juillet.

Elle rappelle les quatre mots d'ordre de la Commission pour la future programmation : « simplification », « éviter les chevauchements », « orientation vers les résultats » et « resserrement des liens entre les programmes et les cadres stratégiques ». Elle rappelle enfin que les 18 et 19 juin prochains, à Bruxelles, aura lieu la rencontre annuelle de tous les programmes Interreg.

Michel DELEBARRE demande si l'assemblée a des questions à poser à Ana-Paula LAISSY.

Guy LARMANJAT, Conseiller départemental, Département de l'Ain, souhaite savoir si une association transfrontalière pourra porter seule un projet Interreg, alors qu'il y a actuellement besoin de deux porteurs (un dans chaque pays). **Ana-Paula LAISSY** explique qu'en principe une structure transfrontalière peut porter un projet à elle seule, mais ce sont les programmes qui établissent les règles concrètes.

Isabelle PRIANON, Directrice de l'Eurodistrict SaarMoselle, demande quelle est la durée précise du prochain cadre de programmation, et si l'inscription obligatoire des Investissements Territoriaux Intégrés (ITI) dans les programmes souhaitée par le Parlement est prévue ou non. **Ana-Paula LAISSY** répond que la programmation sera de 2021 à 2027. Pour les investissements intégrés, ils sont dans la proposition et feront partie de l'arsenal législatif qui pourra être mis en place lors de la prochaine période de programmation.

Edouard JACQUE, Président du CRD Eures/Frontaliers Grand Est, signale la complexité du montage des projets et leur nécessaire simplification. **Ana-Paula LAISSY** regrette cette complexité. La Commission est mobilisée pour la simplification, qui ne dépend pas seulement d'elle mais des autres niveaux. Les contrôles répondent à une demande des citoyens de vérification de la bonne utilisation des fonds européens.

Christine FUNAZZI, Chargée de mission Europe, Département de l'Ain, remarque que la durée de la programmation est relativement longue pour un territoire donné, au sein duquel les enjeux et besoins locaux peuvent évoluer plus vite que les axes des programmes, qui ne sont alors plus en adéquation avec les priorités du territoire. Aussi, est-il envisageable de faire évoluer ces axes de programmation en cours de programme ? **Ana-Paula LAISSY** connaît et comprend ce problème. Elle indique que pour la nouvelle programmation, l'adaptation aux besoins et la révision des axes prioritaires seront facilitées.

Parlement européen

Jean PEYRONY excuse l'absence d'Anne SANDER, député européen et vice-présidente de la MOT, et insiste sur le rôle essentiel du Parlement européen. Le Groupe de travail sur la coopération transfrontalière qu'elle y préside joue un rôle important pour faire connaître les enjeux transfrontaliers à l'ensemble du Parlement européen. Sa dernière réunion a eu lieu le 28 février 2018 sur le thème « Education et recherche ». Il serait d'ailleurs intéressant d'intensifier les échanges entre le Parlement européen, les parlements nationaux et les acteurs territoriaux.

Comité européen des Régions

Michel DELEBARRE évoque la réunion du groupe interrégional sur la coopération transfrontalière du Comité européen des Régions présidé par Pavel BRANDA qui s'est tenue le 17 mai 2018. Elle a porté sur les propositions de nouveau cadre financier européen, et a également permis de présenter les activités de la MOT ainsi que celles de l'ARFE.

Banque européenne d'Investissement

Alexandra LAFONT présente les échanges en cours entre la MOT et les services de conseil de la BEI. Le partenariat pourrait porter sur une étude de recensement des projets d'investissements transfrontaliers, comme l'étude menée pour la Caisse des Dépôts, mais pour des frontières non françaises.

Groupe de travail intergouvernemental sur des solutions innovantes aux obstacles transfrontaliers

Christina BEZES-FELDMEYER indique que la dernière réunion du groupe a eu lieu le 3 mai 2018. Elle rappelle les origines du groupe de travail créé en 2016 suite à la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne en 2015, et explique qu'il est à l'origine d'une proposition importante dans la nouvelle programmation européenne de Politique de cohésion concernant la mise en place d'un nouvel outil juridique : l'ECBC (European Cross-border Convention). Son objectif serait de pouvoir appliquer sur un territoire transfrontalier le droit d'un seul pays pour pouvoir mettre en place plus facilement un équipement ou un service public transfrontalier. Le projet de règlement le concernant devrait être publié fin mai, avec l'ensemble des autres propositions de règlements de la CE.

Observation transfrontalière

Olivier DENERT présente le partenariat actuel avec l'UMS Riate (contact français du programme Espon) et la co-organisation avec la MOT d'une journée d'étude sur l'observation transfrontalière le 17 septembre 2018. Il mentionne l'achèvement d'une étude réalisée sur ce sujet, et notamment sur la problématique de l'emploi transfrontalier, à laquelle l'INSEE a participé, laquelle devrait faire bouger les lignes de l'observation statistique transfrontalière au niveau européen. Enfin, il annonce la tenue d'un nouveau Comité stratégique transfrontalier (CST), le 18 septembre 2018, comité qui regroupe les représentants des administrations de l'aménagement du territoire de la France et de ses pays voisins. **Jean PEYRONY** ajoute que la démarche est reprise par d'autres pays sur leurs propres frontières, comme l'Allemagne.

Point sur les partenariats européens et internationaux

Jean RUBIO, Chargé de mission développement européen et études transfrontalières à la MOT, indique que la MOT est impliquée aux côtés de l'Université de Strasbourg dans le cadre d'un projet Jean Monnet, avec notamment l'objectif de produire un dictionnaire de la coopération transfrontalière : la MOT a réalisé toute la cartographie et a contribué à la production d'une série d'articles pour ce dictionnaire. Il mentionne deux projets dans lesquels la MOT est impliquée : un projet Espon devant permettre un état des lieux des services publics transfrontaliers à l'échelle de l'ensemble des frontières européennes (fin du projet en septembre 2018) ; et le projet "TIA CBC", sur l'évaluation de l'impact territorial transfrontalier.

Petia TZVETANOVA présente pour sa part le projet "Border Studies-UNiGR", au sein duquel la MOT est partenaire méthodologique. Ce projet réunit six universités de la Grande Région et comporte plusieurs activités : un glossaire, la réalisation de cahiers thématiques, des chaires mutualisées entre universités partenaires, l'organisation de séminaires de recherches, etc.

Jean PEYRONY précise que pour ces projets européens, la MOT intervient le plus souvent à titre gratuit, alors qu'elle a besoin d'un soutien financier non pas seulement de ses membres, mais également du niveau européen pour pouvoir continuer de s'impliquer dans de tels projets et de pouvoir y apporter son expertise et partager l'expérience de son réseau.

Jean PEYRONY évoque pour terminer le partenariat avec le CESCO, "sœur hongroise" de la MOT, l'Euro-Institut de Kehl dans le cadre du réseau TEIN, et l'ARFE, permettant de répondre au besoin de capitalisation des réussites et de résolutions des obstacles à l'échelle européenne.

Questions diverses

Silvia GOBERT-KECKEIS mentionne le calendrier transmis dans les dossiers qui indique les différents événements auxquels la MOT participe.